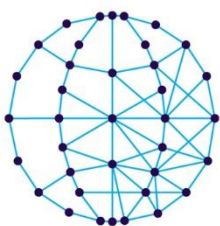


Le pouvoir d'agir des coopératives

Textes choisis de l'appel international d'articles scientifiques

L'EFFICACITÉ DES COOPÉRATIVES AGRICOLES ET LE RÔLE DES ADHÉRENTS À TRAVERS LEURS ORGANISATIONS

Asmaa CHATOU¹



QUÉBEC SOMMET
2016 INTERNATIONAL
DES COOPÉRATIVES

Résumé

Bien que les coopératives agricoles fassent partie du secteur agricole et des efforts déployés pour encourager les agriculteurs en Algérie, ce mouvement n'atteint pas le développement souhaité. Cet article vise à mieux comprendre le rôle des adhérents à travers leurs organisations. Il tente de déterminer si les coopératives agricoles de services jouent un rôle spécifique, rentable et efficace dans le secteur agricole dans la wilaya de Mascara et si la non-participation des adhérents à la vie coopérative constitue une contrainte au développement de ces organisations et tente d'en expliquer le phénomène. Il cherche en outre à distinguer les contraintes qui freinent l'adhésion des agriculteurs aux coopératives et les difficultés de création de nouvelles coopératives. L'étude se fonde sur des enquêtes auprès des adhérents de la Coopérative Agricole de Services Spécialisés et Approvisionnements (CASSAP) Mohammadia et de la Coopérative de Plants et de Semences (COOPSEM) de Tizi. Elle a révélé que le nombre d'années d'adhésion n'est pas déterminant du niveau de fidélité aux coopératives, à l'exception des nouveaux adhérents ; la participation, très limitée, des adhérents à la vie coopérative a pour but de se renseigner sur les nouveautés ; le niveau d'instruction et la confiance en les dirigeants déterminent le niveau de fidélité des agriculteurs ; l'efficacité opérationnelle de ces coopératives est faible car elles sont incapables de répondre aux besoins de leurs adhérents.

Mots clés : coopérative agricole, adhésion, fidélité, participation, Mascara.

Abstract

Although agricultural cooperatives are a part of the agricultural sector and the efforts to encourage farmers in Algeria, this movement has not achieved the development desired. This article aims to better understand the role of members in their organizations. It seeks to determine whether agricultural service cooperatives play a specific, cost-effective, and efficient role in the farming sector in the wilaya of Mascara and if the non-participation of the members in cooperative life is a constraint to the development of these organizations. It then tries to explain the phenomenon. It also aims to distinguish the constraints that prevent farmers from joining cooperatives and the difficulties of creating new cooperatives. The study is based on surveys given to the members of the Coopérative Agricole de Services Spécialisés et Approvisionnements (CASSAP) [Specialized Agricultural Service and Supply Cooperative] in Mohammadia and the Coopérative de Plants et de Semences (COOPSEM) [Plant and Seed Cooperative] in Tizi. It has found that: the number of years of membership is not a determining factor of the level of loyalty to the cooperatives, except for new members; the very limited participation of the members in the cooperative life is centered around finding out the news; the level of education and trust in the directors determines the level of loyalty in the farmers; and the operational efficiency of the cooperatives is weak because they are incapable of meeting the needs of their members.

Resumen

Aunque las cooperativas agrícolas forman parte del sector agrícola y de los esfuerzos desplegados para incentivar a los agricultores en Argelia, este movimiento no logra alcanzar el desarrollo deseado. El objetivo de este artículo es comprender mejor la función de los adherentes a través de sus organizaciones. El documento intenta determinar si las cooperativas agrícolas de servicios cumplen una función específica, rentable y eficaz en el sector agrícola en la wilaya (provincia) de Mascara y si la no participación de los adherentes a la vida cooperativa constituye una limitación al

desarrollo de estas organizaciones, y trata de explicar el fenómeno. Asimismo, busca distinguir las limitaciones que frenan la adhesión de los agricultores a las cooperativas y las dificultades para la creación de nuevas cooperativas. El estudio se basa en encuestas realizadas a los adherentes de la Cooperativa Agrícola de Servicios Especializados de Aprovisionamientos (CASSAP) Mohammadia y de la Cooperativa de Plantas y Semillas (COOPSEM) de Tizi. El trabajo reveló que el número de años de adhesión no es un factor determinante en términos del nivel de fidelidad a las cooperativas, excepto en el caso de los nuevos adherentes; el objetivo de la participación, muy limitada, de los adherentes a la vida cooperativa es informarse acerca de las novedades; el nivel de instrucción y la confianza en los dirigentes determinan el grado de fidelidad de los agricultores; la eficacia operacional de estas cooperativas es baja, ya que no son capaces de responder a las necesidades de sus adherentes.

Introduction

« Le système de gestion du secteur agricole a été depuis les années 60 à 80 une gestion socialiste, basée sur des fermes et des coopératives publiques et une forte implication de l'État en matière de soutien des prix à la consommation et des subventions aux intrants agricoles. » (Sahli, 2006). Depuis 1987, la situation a beaucoup changé et une profonde restructuration du secteur agricole a donné suite à une série de réformes visant à désengager l'État de sa gestion directe. Ces réformes, théoriquement du moins, devaient consacrer le passage pour l'État, d'une position de tuteur à une position de partenaire du producteur agricole.

Tout un train de mesures législatives a accompagné cette réorganisation, dont les mesures visent à remodeler le paysage algérien de l'agriculture afin de faciliter le désengagement de l'État. Elles aboutiront à la création de nouvelles structures : associations agricoles, chambres d'agriculture et coopératives. Celles-ci, qui existaient déjà, sont créées à des fins de production, approvisionnement, commercialisation, conditionnement et stockage des produits agricoles. Le but de cet article est de contribuer à connaître, d'une part le rôle des coopératives agricoles de services dans le secteur agricole et, d'autre part, le rôle que doivent jouer les adhérents concernés à travers leurs organisations.

Problématique

Nous tentons dans cette étude de répondre à la question principale suivante : Est-ce que les coopératives agricoles de services occupent actuellement un rôle spécifique rentable et efficace dans le secteur agricole au niveau de la wilaya de Mascara ? Dans la négative, quelle est l'origine de cette non-efficacité ? La non-participation des adhérents à la vie coopérative constitue-t-elle une contrainte pour le développement de ces organisations ? Dans l'affirmative, comment expliquer ce phénomène ? Quelles sont les contraintes qui empêchent l'adhésion des agriculteurs aux coopératives et les difficultés de création de nouvelles coopératives ?

Ces questions permettent en soi de formuler des hypothèses de travail en référence au fonctionnement des coopératives agricoles, aux adhérents des coopératives agricoles, aux usagers non adhérents aux coopératives agricoles (producteurs de pomme de terre). Pour répondre à ces questions, nous avons émis les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 :

Les coopératives agricoles de services ont actuellement un rôle spécifique et rentable dans l'organisation du secteur agricole de la wilaya de Mascara, par leur particularité.

La particularité des coopératives s'articule selon Ménard (1994) autour de deux grandes tendances : « l'une qui limite le rôle social et économique de la coopérative à la satisfaction des intérêts des membres-usagers [...] et l'autre, qui accorde aux coopératives un rôle public [...] qui dépasse largement les objectifs de maximisation des intérêts des membres-usagers ».

Hypothèse 2 :

« Une des causes de l'échec des coopératives est le faible niveau de participation des membres » (ACI, Alliance coopérative internationale) et on note un manque de participation et une dés-implication des adhérents des coopératives agricoles (Cariou, 2003). La faible participation des coopérateurs à la gestion de leur organisation et leur faible esprit coopératif constituent le handicap principal du développement des coopératives agricoles.

Hypothèse 3 :

« La coopérative a permis aux petits et moyens agriculteurs d'élargir le champ de leur activité et d'améliorer leurs indices technico-économiques de production et de commercialisation, en perfectionnant les conditions d'approvisionnement, l'utilisation des divers facteurs et l'écoulement des produits » (Rolland, 2001).

Elle permet à long terme l'intégration et le développement d'unités économiques de dimension modeste, exploitations individuelles ou familiales. Cet effet d'inclusion économique peut être avantageux pour les membres et le développement économique local (économies d'échelle et de variété), à condition que les différents « problèmes d'action collective » de la coopérative soient résolus à faible coût (Cook et Sykuta, 2001 ; Karantininis et Nilsson, 2007).

En ne jouant pas bien joué son rôle essentiel, la coopérative agricole empêche l'adhésion des agriculteurs.

Méthodologie

La démarche empruntée pour cet article s'articule en trois sections :

- Le fonctionnement de coopératives agricoles de la wilaya de Mascara (CASSAP et COOPSEM)
- La participation et la fidélité des adhérents à ces coopératives
- Les causes et les contraintes qui empêchent l'adhésion des agriculteurs aux coopératives

La vérification des hypothèses formulées, c'est-à-dire situer et expliquer le rôle des coopératives, sera faite à l'aide d'enquêtes auprès des différents opérateurs (adhérents et non adhérents) dans la région de Mascara. Pour la pertinence de l'analyse, nous avons choisi la CASSAP Mohammadia (Coopérative agricole de services spécialisés et approvisionnements) et la « COOPSEM de Tizi » (Coopérative de plants et de semences), coopérative régionale de 03 Wilaya de Mascara, Mostaganem et Tiaret. Le choix de l'étude de ces coopératives résulte des possibilités qu'offrent ces dernières pour expliquer le rôle des coopératives agricoles de services dans le secteur

agricole de la wilaya de Mascara. Cette section s'intéresse aux coopératives CASSAP et COOPSEM sur la base d'enquêtes qualitatives et quantitatives auprès de nombreux acteurs :

- Des enquêtes auprès de dirigeants de la CASSAP et de la COOPSEM
- Un questionnaire aux adhérents de la CASSAP et de la COOPSEM,
- Une enquête soumise à la totalité des adhérents de la wilaya de Mascara pour augmenter les chances de recueillir des informations diversifiées. Sur 156 adhérents, 91 ont répondu, le restant pour la plupart abandonné l'agriculture et ne se considérant donc plus adhérents ou étant en hors de la wilaya de Mascara (le cas de la COOPSEM qui porte des adhérents de Mostaganem et Tiaret et qui ne répondent pas à notre objectif).
- Un questionnaire adressé aux non-adhérents (producteurs de pommes de terre), le choix de la région de Mascara où la culture de la pomme de terre est de tradition plus ancienne a été dicté par plusieurs critères tels que :
 - Le potentiel de production de la pomme de terre dans cette région. Parmi un total de 31 029 agriculteurs de la wilaya de Mascara on compte 1567 producteurs de pomme de terre, soit 5,05 % (Chambre d'agriculture de Mascara, 2013).
 - L'importance de la production de pommes de terre par rapport à la production nationale : 3er rang au niveau national, production de 3 552 000 qx en 2012, soit 8,42 % de la production totale de l'Algérie (DSA de Mascara, 2013) (ANNEXE I).

Sur 47 communes de la wilaya de Mascara, 42 produisent des pommes de terre et sont donc représentatives de la wilaya, pour une population de 1 567 producteurs de pommes de terre. Nous avons choisi aléatoirement un échantillon d'agriculteurs des six communes les plus productives (Ghriss, Matmore, Sidi Kadda, Beniane, Makdaet et Maoussa), dans le territoire de la wilaya de Mascara, afin de représenter la population-mère (total des agriculteurs non adhérents) et nous permettre de généraliser les résultats observés.

L'unité d'observation de l'enquête est l'exploitation agricole définie comme le producteur agricole de pomme de terre. La commune est l'unité primaire et l'exploitation l'unité secondaire. Le choix de l'échantillon d'étude a été réalisé sur la base des listes des producteurs de pomme de terre de la région, récupérées auprès de la chambre d'agriculture de Mascara et au niveau de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Nous avons calculé la taille de l'échantillon de base à partir d'une proportion ; la formule de Bernoulli nous a permis de calculer la taille de notre échantillon (n)

$$n = \frac{t^2 p(1-p)}{d\%^2}$$

n : taille d'échantillon requise

t : niveau de confiance à 95 % (valeur type de 1,96)

p : prévalence estimative des producteurs de pomme de terre de Mascara (~5%, soit 1567)

d : marge d'erreur à 5 % (valeur type de 0,05)

$$n = \frac{(1.96)^2 \cdot 0.05 \cdot (1 - 0.05)}{5\%^2}$$

$$n = 73$$

L'enquête repose sur un échantillon en grappes, c'est-à-dire une sélection représentative de communes, et non pas sur un échantillon aléatoire simple. Le chiffre obtenu a été arrondi au nombre le plus proche du nombre de grappes (6 communes) à étudier ; 72 est le nombre type de grappes fixé par notre programme de sondage. Il n'y a pas de raison statistique logique de s'en tenir exactement à 72 grappes et le nombre peut être ajusté en cas de nécessité impérieuse.

Taille d'échantillon final: n = 72 non-adhérents (producteurs de pomme de terre)

En divisant ensuite la taille d'échantillon final (n) par le nombre de grappes (06) nous pouvons déterminer le nombre de sujets à observer par grappe :

$$n \div n^{\circ} \text{ grappes} = 72 \div 6 = 12 \text{ agriculteurs par commune}$$

Au total, 72 agriculteurs ont été enquêtés pour une population de 501 individus (sous-population-mère) que réunissent les six communes, soit un taux d'échantillonnage de 5 % de la population mère et de 14 % du la sous population mère. Chaque prise de contact a été l'occasion de sensibiliser le répondant potentiel au sujet de l'étude et de clarifier certains points.

Les données seront collectées auprès des institutions de tutelle des coopératives (MADR, DSA, Chambres d'agriculture, etc.). Une fois les données regroupées, l'analyse des données sera nécessaire. Les calculs primaires pour la détermination de certaines variables et données statistiques ont été effectués avec Excel2007. Les bases de données obtenues (91 adhérents+72 non-adhérents) ont été réalisées et traitées à l'aide du logiciel SPSS19.v

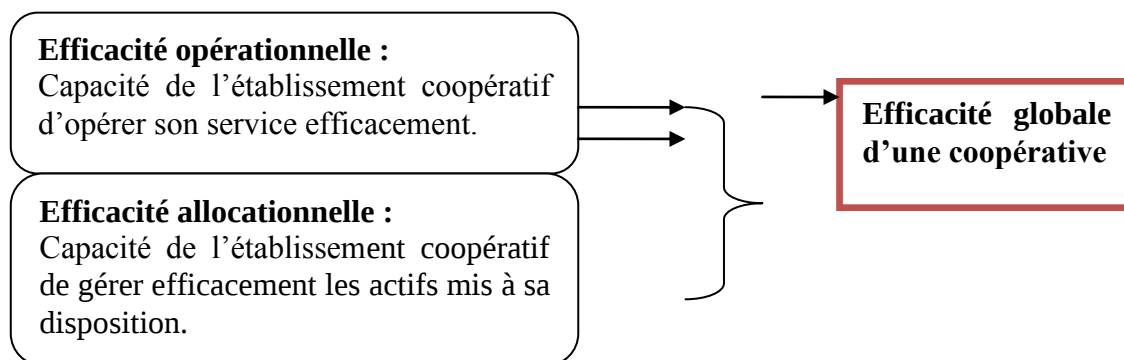
Les résultats présentés dans les sections qui suivent découlent de cette méthodologie.

Le fonctionnement des coopératives agricoles au niveau de Mascara (CASSAP et COOPSEM)

L'efficacité coopérative

Selon Laflamme (1981), l'efficacité coopérative se définit comme la capacité du couple entreprise-association de réaliser les objectifs qui se reflètent dans les principes coopératifs. Cette définition est beaucoup trop floue pour être opérationnelle. La figure 1 nous fournit la base de départ :

Figure 1 : l'efficacité coopérative

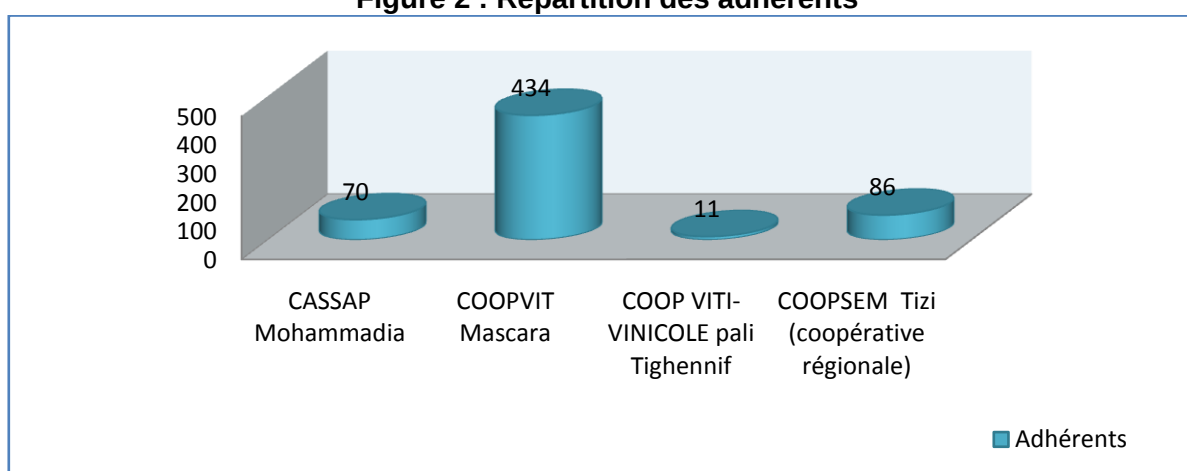


À partir de cette définition, nous avons évalué l'efficacité des coopératives enquêtées. En Algérie, le système coopératif a connu une série de réformes visant à désengager l'État de sa gestion directe. De ce fait, il ne s'agit plus pour celui-ci d'ordonner ou d'intervenir dans les affaires de la profession agricole, mais de créer des conditions propres à libérer ses initiatives par l'implication des agriculteurs dans la gestion de leurs propres affaires et la prise de décision collective.

Répartition des adhérents

Nous constatons que les quatre coopératives agricoles s'implantent sur quatre zones géographiques différentes de la wilaya de Mascara, chacune ayant un taux d'adhésion spécifique (Figure 2).

Figure 2 : Répartition des adhérents



Source : Données tirées de la DSA, 2012.

En ce qui concerne les adhérents, la figure 2 montre que la COOPVIT (coopérative agricole de service spécialisée en production du vignoble et transformation du raisin) de Mascarase positionne en tête avec 434 adhérents, soit 72,21 %. Pourtant, elle s'est installée en catimini dans un endroit isolé à la commune de Mascara, en raison des problèmes reconnus avec la population, qui est contre la production du vin. Cette coopérative enregistre ce taux d'adhésion grâce aux avantages donnés aux adhérents : un meilleur prix de vente du raisin livré et un écoulement assuré des produits (raisin).

Elle est suivie par la COOPSEM de Tizi (Coopérative agricole régionale de Semences et plants maraîchers) avec 86 adhérents (14,31 %). Cette coopérative, qui couvre 10,55 % du stockage de pomme de terre de consommation de la wilaya, assure à ses adhérents un stockage frigorifié moins coûteux et parfois à crédit.

La CASSAP Mohammadia (Coopérative agricole de services spécialisés et approvisionnements) compte 70 adhérents (11,65 %), taux atteint grâce à la vente des intrants à moindre prix. Elle est suivie de la COOP VITI-VINICOLE Pali de Tighennif (coopérative de service spécialisée dans la transformation du vignoble) avec 11 sociétaires (1,83 %), ce faible taux d'adhésion étant parce que c'est une coopérative familiale (père président et ses dix fils) qui n'accepte pas de nouvelles adhésions. Ces quatre coopératives agricoles se partagent en trois types d'activités : approvisionnement, conditionnement et stockage, vitivinicole.

Tableau 1 :Le taux d'adhésion aux coopératives selon le type d'activité

Type d'activité	Nombre d'adhérents	%
Approvisionnement	70	11,65
Conditionnement et stockage	86	14,31
Vitivinicole	445	74,04
Total	601	100 %

D'après le tableau 01, nous constatons que :

- Le plus grand nombre d'adhérents se trouve dans les deux coopératives COOPVIT Mascar et COOPVITI-VINICOLE pali Tighennif, avec un taux total de 74,04 %. Rappelons que la wilaya de Mascara occupe le 3er rang national en production vinicole en 2012 (après Tipaza et Mostaganem), avec une quantité de 22 810 hl (MADR, 2013)
- L'activité de « conditionnement et stockage » est réalisée par COOPSEM de Tizi avec un taux de 14,31% du total des sociétaires de coopératives. Le stockage concerne beaucoup plus la pomme de terre en raison du dispositif SYRPALAC (Système de régulation des produits agricoles de large consommation) pour le compte de la société SGP PRODA.
- Les approvisionnements sont faits par CASSAP Mohammadia avec un taux d'adhésion de 11,65 %.

D'après les résultats de la figure 2 et du tableau 1, on constate donc que l'adhésion des agriculteurs varie selon le profit et l'avantage détenus de chaque coopérative et l'activité principale de chaque coopérative.

Notre étude s'intéresse aux activités dites d'approvisionnement et de conditionnement et stockage, c'est-à-dire aux coopératives CASSAP Mohammadia et COOPSEM de Tizi. L'analyse des résultats de l'enquête nous a permis de dégager les observations principales suivantes :

- Les capacités de gestion des dirigeants des coopératives semblent suffisantes.
- Les sociétaires sont servis en priorité par rapport aux usagers.
- La diminution du nombre des sociétaires résulte d'une diminution des services offerts et de l'abandon de plusieurs activités.
- Pour les deux coopératives, le manque de moyens financiers est un frein à l'investissement.

Les coopératives agricoles doivent s'adapter aux circonstances économiques face à la concurrence – afin d'être compétitives et « efficaces » – dans l'intérêt même de leurs membres et afin de préserver leur attachement, leur participation et leur cohésion.

Suivant la définition de l'efficacité coopérative de Laflamme (1981), on peut dire que les coopératives agricoles CASSAP et COOPSEM ont une efficacité allocationnelle, c'est-à-dire qu'elles sont capables de gérer de façon efficace les actifs mis à leur disposition. Nous testerons l'efficacité opérationnelle des coopératives (c'est-à-dire la capacité d'opérer leurs activités et services efficacement) par l'enquête adressée aux adhérents

La participation et la fidélité des adhérents aux coopératives :

L'enquête nous indique que 92,3 % (soit 84 adhérents) des exploitants déclarent que la coopérative offre des avantages par rapport aux sociétés privées :

- Elle vend des intrants et offre des services moins chers par rapport au secteur privé.
- Elle assure un approvisionnement diversifié.
- Elle facilite l'approvisionnement en intrants agricoles.
- Elle offre du crédit sur l'achat des produits et des services.

Les déterminants de la fidélité des agriculteurs

Trois variables mesurent le comportement de fidélité de l'adhérent vis-à-vis de sa coopérative : l'achat des biens et services auprès de la coopérative, l'achat des biens et services auprès des exploitants privés et l'ancienneté d'adhésion.

Généralement, les produits et services achetés auprès des coopératives sont de l'engrais, des produits phytosanitaires, des semences potagères et de pomme de terre et du stockage frigorifié de pomme de terre ou autres produits. Les produits achetés auprès des exploitants privés sont des aliments de bétail et de volailles, des produits vétérinaires, des semences et produits céréaliers, semences de pomme de terre, des engrais et des produits phytosanitaires spécifiques (ANNEXE II).

Tableau 2 : Effectif d'achat des biens et services auprès de la coopérative

L'ancienneté d'adhésion	achats auprès de la coopérative les deux dernières années		Total
	oui	non	
1-10	3	0	3
11-20	20	14	34
> 20	33	21	54
Total	56	35	91

Source : établi par nous à l'aide du logiciel SPSS19.

Tableau 3 : Effectif d'achat des biens et services auprès des privés

L'ancienneté d'adhésion	achats des biens et services auprès des privés		Total
	oui	non	
1-10	1	2	3
11-20	25	9	34
> 20	35	19	54
Total	61	30	91

Source : établi par nous à l'aide du logiciel SPSS19.

Figure 3 :Effectif d'achat auprès de la coopérative

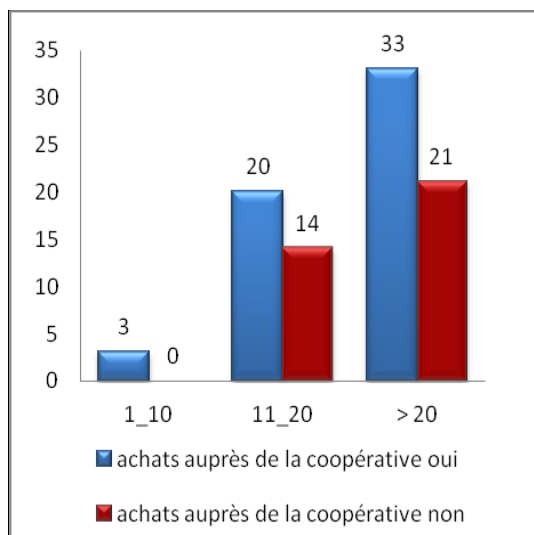
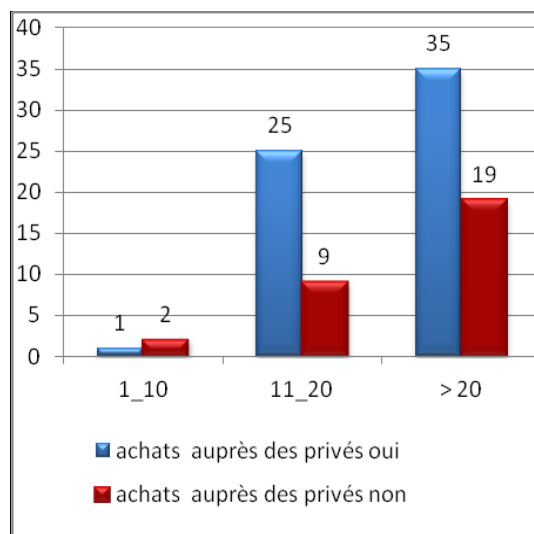


Figure 4 :Effectif d'achat auprès des négociants privés



Source : Données établies par nous à partir de notre enquête.

D'après notre enquête, 61,5 % des agriculteurs ont effectué des achats de biens ou services auprès de leurs coopératives et 67 % des adhérents enquêtés effectuent des achats auprès d'exploitants privés. Ce taux s'explique par le manque de produits offerts par les coopératives, qui continuent à survivre en proposant un minimum de services.

Le nombre d'années d'adhésion n'a aucun effet sur le niveau de fidélité aux coopératives, à l'exception de la catégorie « 1-10 ans » des nouveaux adhérents qui sont relativement, un peu fidèles par rapport aux autres catégories, lorsqu'ils enregistrent un taux d'achats auprès des coopératives supérieur à celui des privés (Figures 3 et 4).

Les adhérents qui n'achètent pas auprès de leur coopérative (38,5%) ne le font pas pour les raisons suivantes (ANNEXE III) :

- Les coopératives ne répondent pas à leurs besoins (~13 %).
- Ils vendent l'intégralité de leurs productions (pas besoin de stockage sous froid) (11 %)
- Location de leurs parcelles (pas besoins des approvisionnements) (~4,5 %)
- La cherté du transport des produits agricoles pour les stocker sous froid (3,3 %)
- Parcelles en jachère (3,3 %)
- Abandon du domaine agricole (3,3 %)

Actuellement, les adhérents n'hésitent donc pas à mettre en concurrence leur coopérative avec des négociants privés. Le rôle des coopératives est la commercialisation des produits et services. Leur mission se limite à la vente des approvisionnements pour la coopérative CASSAP et au stockage sous froid pour la COOPSEM, mais à prix inférieur que les privés.

Analyse des déterminants de la fidélité des agriculteurs

La démarche de la classification hiérarchique consiste à regrouper les individus statistiques en fonction de leur similarité au niveau de variables internes prédéterminées (Blashfield et Aldenderfer, 1988)^{vi}. Dans le cadre de cette étude, nous avons opéré une telle classification sur la base de deux mesures de la fidélité des adhérents : la part du montant des achats auprès des coopératives et la part du montant des achats auprès des privés.

Suite à cette classification hiérarchique (ANNEXE IV), l'échantillon a été décomposé en 3 groupes (ANNEXE V):

Tableau4 :Typologie de la fidélité des adhérents

	Nombre d'adhérents		achats auprès des coopératives		achats auprès des privés (hors coopérative)	
	effectif	%	Montant moyen (104 Da)	%	Montant moyen (104 Da)	%
groupe1	46	50,5	17,40	65,5	9,15	34,5
groupe2	06	6,6	6,41	1,3	498,91	98,7
groupe3	39	42,9	38,14	19,7	155,56	80,3

Source : Données établies par nous à l'aide du logiciel SPSS19.

Groupe 1 « Les fidèles » : Les adhérents de ce groupe effectuent quasiment tous leurs achats auprès des coopératives, ce qui représente 65,5 % du montant total, et comblent le reste de leurs

besoins auprès des négociants privés 34,5 % de leurs besoins. Ce groupe est le plus nombreux de l'échantillon, il comprend 50,5% des agriculteurs enquêtés (soit 46 sur 91).

Groupe 2 « Les non-fidèles » : Ces agriculteurs, du point de vue du comportement à l'égard de la coopérative, se trouvent à l'opposé des précédents. Les agriculteurs de ce groupe comblent seulement 1,3 % de leurs besoins auprès des coopératives et s'approvisionnent en quasi-totalité auprès des négociants privés (98,7 %). Pour ces adhérents, la coopérative est une structure parmi d'autres leur permettant d'acheter leurs produits et services, elle joue donc le rôle d'un commerçant qui offre certains biens. Ils n'hésitent pas à mettre en concurrence leur coopérative avec d'autres. Ce groupe comprend 6 agriculteurs soit 6,6% des adhérents enquêtés.

Groupe 3 « Les neutres » : Ces agriculteurs n'ont pas un comportement aussi net en termes de fidélité que les agriculteurs relevant des deux groupes précédents. Ils effectuent 19,7% de leurs achats auprès des coopératives, soit un montant moyen de (38,14. 104 Da), ce qui est la plus grande valeur enregistrée entre les trois groupes, et 80,3 % de leurs approvisionnements auprès des négociants privés. Ils représentent 42,9 % de l'échantillon (39 sur 91).

Pour expliquer les comportements de fidélité des adhérents, « une analyse discriminante » a été menée, utilisée pour prédire l'appartenance à une catégorie en fonction d'un certain nombre de caractéristiques. La régression dite logistique est une approche privilégiée pour effectuer une analyse discriminante. Elle permet d'identifier les variables qui différencient le mieux les différents groupes identifiés lors de la classification hiérarchique : groupe 1 « Les fidèles » et groupe 2 « Les non-fidèles » et groupe 3 « Les neutres ».

La condition de normalité de l'égalité des matrices variances-covariances est respectée, cette dernière, vérifiée par le test de Box, n'a toutefois qu'un impact limité si les groupes sont de taille à peu près identique. (Carricano et Poujol, 2008)

La valeur M de Box, qui doit être la plus élevée possible, atteste bien que les matrices de variance-covariance des variables sont presque similaires pour les trois groupes. La significativité du test doit tendre vers 0, ce qui est le cas (M de Box = 154,042; $p = 0,000$).

Test de Box de l'égalité des matrices de covariances

Tableau 5 :Déterminants Log

Groupes de classement hiérarchique	Rang	Déterminant Log
groupe1	2	48,958
groupe2	2	49,120
groupe3	2	54,369
Intra-groupes combinés	2	53,054

Les rangs et logarithmes naturels des déterminants imprimés sont ceux des matrices de covariance du groupe.

Tableau 6 :Résultats du test

M de Box	154,042
F	23,352
Approximativement	6
ddl1	1259,753
ddl2	,000
Signification	

Teste l'hypothèse nulle d'égalité de matrices de covariance des populations.

Le tableau 7 donne les caractéristiques de la fonction discriminante obtenue (combinaison linéaire de plusieurs variables explicatives). La valeur du Khi-deux, qui doit être la plus élevée possible, et celle du Lambda de Wilks, qui doit être la plus faible possible (avec une significativité de $p=0,000$), indiquent que la fonction discriminante différencie de façon significative les adhérents de différents groupes.

Le pouvoir discriminant de la fonction est élevé : sa corrélation canonique a une valeur de 0,930 et la valeur propre est de 6,407. De plus, la combinaison linéaire retenue des différentes variables explicatives permet de classer correctement 92,3 % des agriculteurs.

Tableau7 :Caractéristiques de la fonction discriminante

Valeur propre	Lambda de Wilks	Khi-deux	ddl	Signification	Corrélation canonique	observations originales classées correctement.
6,407	,131	177,796	4	,000	,930	92,3%

Source :établi par nous à l'aide du logiciel SPSS19.

Les résultats du tableau montrent donc que la fonction discriminante obtenue maximise la séparation entre les agriculteurs des différents groupes en gardant une homogénéité maximale au sein de ces groupes.

Tableau 8 :Coefficients des fonctions de classement

	Groupes de classement hiérarchique		
	Groupe1	Groupe2	Groupe3
Total des achats en 2011/21012 auprès de la coopérative (X1)	4,670E-7	2,678E-6	1,709E-6
Total des achats en 2011/2012 hors coopérative (X2)	4,419E-7	1,933E-5	6,210E-6
(Constante)	-,743	-51,022	-6,003

Source : Données établies par nous à l'aide du logiciel SPSS19.

Fonctions discriminantes linéaires de Fisher

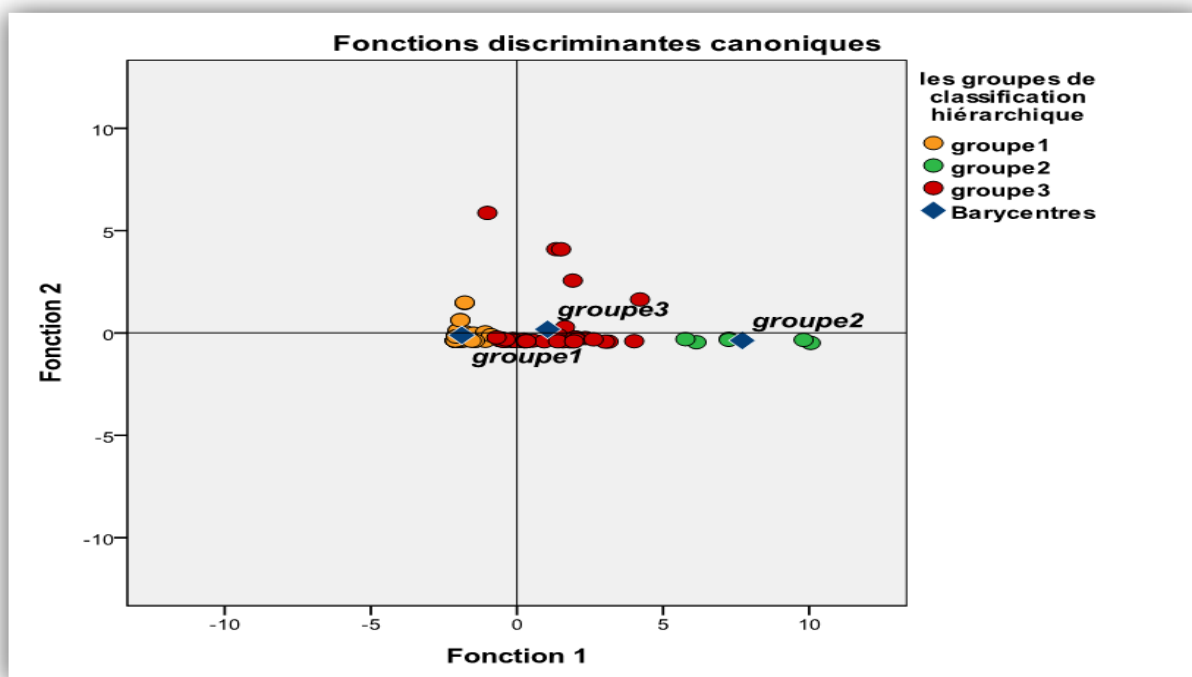
Selon le tableau 8, les fonctions de classification des adhérents selon leur fidélité, ou plutôt leurs achats totaux des biens et services (**Y**), sont les suivantes :

$$\text{Groupe 1 : } Y_1 = -0,743 + (4,670 \times 10^{-7}) X_1 + (4,419 \times 10^{-7}) X_2$$

$$\text{Groupe 2 : } Y_2 = -51,022 + (2,678 \times 10^{-6}) X_1 + (1,933 \times 10^{-5}) X_2$$

$$\text{Groupe 3 : } Y_3 = -6,003 + (1,709 \times 10^{-6}) X_1 + (6,210 \times 10^{-6}) X_2$$

Figure 5 : Classement des adhérents selon leur fidélité à leurs coopératives



Source : Données établies par nous à l'aide du logiciel SPSS19.

Niveau de participation des adhérents aux coopératives

Une gestion coopérative devrait tenir compte de la participation personnelle et active des adhérents dans la détermination des objectifs, la planification, l'organisation, la prise de décision et le contrôle lors de l'assistance et la participation aux réunions techniques de la coopérative. La libre expression de leurs opinions garantit l'exercice de la démocratie et la gestion, qui se veut collective.

Tableau9 : Niveau de participation des adhérents aux coopératives

Test binomial

	Modalité	N	Proportion observée	Test de proportion	Signification exacte (bilatérale)
Participe aux AG	oui	91	1,00	,50	,000
	Total	91	1,00		
Donne son avis pendant l'AG	oui	88	,97	,50	,000
	non	3	,03		
	Total	91	1,00		
Vote sur les membres du CG	oui	61	,67	,50	,002
	non	30	,33		
	Total	91	1,00		
Est présent aux dernières AG	oui	77	,85	,50	,000
	non	14	,15		
	Total	91	1,00		

Source : Données établies par nous à l'aide du logiciel SPSS19.

Le test binomial est significatif pour tous les enjeux de participation des adhérents à la vie coopérative, c.-à-d. que les agriculteurs ont un comportement aussi net en termes de participation. D'après le tableau 9, nous constatons que tous les adhérents enquêtés ont participé aux assemblées générales (AG). Parmi eux, 97 % ont donné leur avis pendant l'AG, 67 % des agriculteurs interrogés ont voté sur les membres du conseil de gestion (CG) et 85 % de notre échantillon ont assisté aux AG.

Lorsqu'on prend en considération le classement des adhérents selon leur fidélité à leur organisation, on note que le groupe 1 (Les fidèles) participe activement à la vie coopérative. Cela est normal si on tient compte qu'au niveau des AG, ce sont les membres les plus actifs qui participent (ANNEXE VI). Les adhérents sont convoqués verbalement ou par téléphone une semaine à l'avance à l'assemblée générale annuelle (AGA) : 82,4 % des coopérateurs n'ont pas reçu des documents financiers lors de l'AG et près de 85 % des répondants ne sont pas intéressés par ces documents ; 85 % des répondants assistent aux AG pour les raisons suivantes (par ordre décroissant d'importance) :

- pour s'enquérir sur les nouveautés de la coopérative (~60 %)
- en tant qu'adhérents à la coopérative (~8 %)
- en tant que membres du conseil de gestion (CG) (~4 %)
- pour être en contact avec les autres adhérents (~4 %)

Les autres répondants ne déclarent pas de raisons.

L'écoulement des produits agricoles des adhérents

La plupart des répondants (87,6 %) des répondants vendent leur production par leurs propres moyens, dont 41,6 % font partie du groupe 1 (fidèles), 39,3 % du groupe 2 (non-fidèles) et 6,7 % du groupe 3. Ces taux s'expliquent par l'absence d'aide des agriculteurs à écouler facilement leur production par leurs coopératives. (Tableau 10)

Tableau 10 : Vente de production des adhérents par leurs propres moyens

		Groupes de classement hiérarchique			Total
		Groupe1	Groupe2	Groupe3	
Vente de production par leurs propres moyens	oui	37 41,6 %	6 6,7 %	35 39,3 %	78 87,6 %
	non	7 7,9 %	0 ,0 %	4 4,5 %	11 12,4 %
Total		44 49,4 %	6 6,7 %	39 43,8 %	89 100,0 %

Source : Données établies par nous à l'aide du logiciel SPSS19.

À cet effet, les coopérateurs ont pris l'habitude que chacun assume la responsabilité d'écouler ses produits agricoles par ses propres moyens.

Tableau 11 : Écoulement des produits agricoles des coopérateurs

Vente de production		Groupes de classement hiérarchique			Total
		Groupe1	Groupe2	Groupe3	
marché de gros		24	6	20	50
		30,4 %	7,6 %	25,3 %	63,3 %
marché local		8	0	10	18
		10,1 %	,0 %	12,7 %	22,8 %
entreprise pour transformation		1	0	1	2
		1,3 %	,0 %	1,3 %	2,5 %
vente directe au consommateur		5	0	4	9
		6,3 %	,0 %	5,1 %	11,4 %
Total		38 48,1 %	6 7,6 %	35 44,3 %	79 100,0 %

Source : Données établies par nous à l'aide du logiciel SPSS19.

Une fois que les adhérents ont trouvé des débouchés pour leurs produits, les ventes sont faites aux :

- Marché de gros (63,3 %)
- Marché local (22,8 %)
- Entreprises pour transformation (2,5 %)
- Vente directe au consommateur (11,4 %)

Le classement des groupes au niveau de chaque débouché de commercialisation a presque la même configuration que celle de la fidélité aux coopératives. Lorsqu'on prend en compte le regroupement selon la fidélité des coopérateurs, en s'en tenant aux groupes 1 et 2, dont le comportement est tranché, nous constatons que :

- Les adhérents du groupe 1 ont divers débouchés, par ordre d'importance : le marché de gros, le marché local, la vente directe au consommateur, les entreprises de transformation, la vente sur pied et multiplicateur.
- Les adhérents du groupe 2 ont deux débouchés : le marché de gros et la vente sur pied.

Le style de gestion et le niveau de confiance des adhérents à l'égard des dirigeants

Le sens du respect du bien commun devrait être élevé dans la gestion, et ce respect ne s'obtient que par la confiance acquise entre les coopérateurs et les dirigeants. C'est ce qui fait de la confiance le pilier de la coopération (Spears, 2000). Nous avons testé le niveau de confiance des adhérents envers leur direction, dont voici les résultats obtenus :

Tableau 12 : Niveau de confiance des adhérents envers la direction

tout à fait d'accord :	Groupes de classement hiérarchique			total	%
	Groupe1	Groupe2	Groupe3		
L'avenir de la coopérative est assuré avec la direction actuelle	4	1	0	5	5,5
Les membres de la direction pensent plus à leur propre avenir qu'à celui de la coopérative	6	0	3	9	9,9
Les membres de la direction profitent de leur position au détriment des intérêts des adhérents	2	0	0	2	2,2
Les membres de la direction nous informent des projets futurs de la coopérative	3	1	2	6	6,6
Vous ne contrôlez pas les dirigeants car la coopérative ne vous appartient pas	0	0	1	1	1,1
Vous ne contrôlez pas les dirigeants car la coopérative appartient à l'Etat	16	2	8	26	28,6
Vous ne votez pas pendant les AG, car vous n'espérez aucun changement	1	0	2	3	3,3

Source : Données établies par nous à l'aide du logiciel SPSS19.

Selon le tableau 12, nous constatons que :

- 28,6% des adhérents ne contrôlent pas les dirigeants car ils considèrent que la coopérative appartient à l'État (signe de confiance).
- Près de 10 % des agriculteurs déclarent que les dirigeants pensent plus à leur propre avenir qu'à celui de la coopérative (absence de confiance).
- Près de 6,6% des agriculteurs disent que les dirigeants les informent des projets futurs de la coopérative (signe de confiance).

- 5,5% des agriculteurs dit que l'avenir de la coopérative est assuré par la direction actuelle (signe de confiance).
- Près de 3% des adhérents ne vote pas pendant les AG, car ils n'espèrent aucun changement (absence de confiance).
- Près de 2% des adhérents dit que les dirigeants profitent de leur position au détriment des intérêts des adhérents (absence de confiance).
- Près de 1 % ne contrôle pas les dirigeants car ils considèrent que la coopérative n'appartient pas aux adhérents (signe de confiance).
- 43 % des adhérents (les autres) n'est pas d'accord avec les propositions fournies.

Lorsqu'on résume les différents taux qui mesurent le niveau de confiance des adhérents envers la direction, on constate que :

- ~ 42 % (soit 38 agriculteurs) des adhérents reflète la confiance envers les dirigeants
- 15 % (soit 14 agriculteurs) des adhérents reflète l'absence de confiance envers les dirigeants

Le niveau de confiance à l'endroit de la direction selon la fidélité des adhérents aux coopératives se partage comme suit :

- Groupe1 « fidèles » : 25,24 % des agriculteurs fait confiance aux dirigeants
- Groupe2 « non-Infidèles » : 4,42% des agriculteurs fait confiance aux dirigeants

La confiance envers les dirigeants contribuerait à expliquer la fidélité des agriculteurs. Comme le montre le tableau, la confiance de nature affective est dans une moindre mesure. Certains adhérents ne connaissent même pas à qui appartient la coopérative. Dans ce cas, on peut constater que le niveau d'instruction des adhérents détermine leur niveau de confiance à la coopérative. Les plus confiants sont ceux qui ont un niveau de formation le plus bas (parmi les confiants, 21,6 % sont analphabètes et 59,5% ont un niveau de scolarité primaire) (ANNEXE VII).

D'après ce que nous avons vu, la gestion de l'entreprise coopérative doit s'adapter au niveau d'instruction de ses membres pour assurer son bon fonctionnement et sa continuité. La gestion coopérative devrait-elle s'appuyer sur l'éducation et la formation des coopérateurs pour permettre à ces derniers d'augmenter leur confiance et donc leur productivité par la mise en valeur du capital humain ? Selon Yüksel (1989), « l'un des facteurs les plus importants de la réussite des coopératives est l'enseignement sur la coopération », c'est-à-dire la formation des dirigeants à la gestion coopérative et des adhérents à la participation active à la vie coopérative (avoir un esprit coopératif).

Les principaux problèmes des coopératives selon les adhérents

Les principaux problèmes des coopératives soulevés par les adhérents sont classés par ordre d'importance comme suit (ANNEXE VIII) :

- retrait d'agrément de production de semences de pomme de terre (~21%)
- problème de financement et d'octroi d'un crédit pour offrir d'autres produits (~13 %)
- non-diversité des produits et services offerts (~12 %)
- cherté de certains produits vendus par des fournisseurs (5,5 %)
- dettes (5,5 %)
- déconnexion entre les adhérents et les dirigeants (~3,5 %)

- concurrence déloyale par certains vendeurs privés des intrants (~2,5 %)
- non-disponibilité de certains produits demandés chez les fournisseurs (1 %)
- charges des chambres froides (1 %)
- absence d'organisation entre les adhérents (1 %)
- problème de gestion, la coopérative est mal gérée (1 %)

Et 33 % des adhérents n'a aucune idée sur les principaux problèmes de leurs coopératives.

Les causes et contraintes qui freinent l'adhésion des agriculteurs aux coopératives et les difficultés de création de nouvelles coopératives

Le Tableau 13 montre que les exploitants de la zone d'étude sont confrontés à des contraintes d'adhésion aux coopératives agricoles liées à différents facteurs.

Tableau n°13 : Causes de non-adhésion des exploitants aux coopératives de services

les causes de non adhésion	Effectifs		Pourcentage	
	Oui	Non	Oui	Non
a) Je ne connais aucune coopérative dans notre région	5	67	6,9	93,1
b) Parce que les coopératives existantes ne fonctionnent pas démocratiquement	8	64	11,1	88,9
c) Parce que les coopératives existantes ne fonctionnent pas dans la transparence	3	69	4,2	95,8
d) Parce que je n'ai pas confiance dans les dirigeants de la coopérative	20	52	27,8	72,2
e) Parce que les coopératives existantes ont une mauvaise image (réputation)	18	54	25,0	75,0
f) Parce que je n'accepte pas la propriété collective	17	55	23,6	76,4
g) Parce que je préfère travailler tout seul	42	30	58,3	41,7
h) Elles ne répondent pas à mes besoins	41	31	56,9	43,1
i) Je crains de perdre mon temps dans les réunions et les AG	8	64	11,1	88,9
j) Parce qu'elle vend aux mêmes prix (ou plus cher) que les privés	22	50	30,6	69,4
k) Parce que la qualité des services est la même (ou moindre) que les privés	21	51	29,2	70,8
l) Parce qu'elle se trouve trop loin	35	37	48,6	51,4
m) Parce qu'elle est trop mal approvisionnée	37	35	51,4	48,6
n) Parce que les privés me consentent des crédits	4	68	5,6	94,4
Total	72		100,0	

Source : Données établies par nous à partir de notre enquête.

Selon le tableau 13, les causes ou les contraintes de la non-adhésion tournent essentiellement autour de :

- la préférence des agriculteurs de travailler seuls (58,3 %)
- les offres des coopératives ne répondent pas aux besoins des exploitants (~57 %)
- le mauvais approvisionnement (51,4 %)
- ces coopératives se trouvent trop loin (48,6 %)

En outre, la vente aux mêmes prix (ou plus cher) que ceux offerts par les négociants privés des produits de même qualité (ou moindre) et le manque de confiance envers les dirigeants des coopératives constituent aussi des causes de la non-adhésion. Certains exploitants rencontrent aussi d'autres contraintes liées à la mauvaise image (réputation) des coopératives existantes, ce qui se traduit par un problème de propriété collective.

Tableau 14 : Répartition des agriculteurs selon l'usage des coopératives

		les produits achetés à une coopérative			Total	Pourcentage
			engrais	engrais+ PPS		
usager d'une coopérative	Oui	0	8	1	9	12,5
	Non	63	0	0	63	87,5
Total		63	8	1	72	100,0

Source : Données établies par nous à l'aide du logiciel SPSS19.

Bien que le domaine d'appui des coopératives soit assez large et concerne surtout les facteurs de production, l'appui technique, le conditionnement, la vulgarisation, etc., 87,5 % de l'échantillon sont non-usagers de leurs services, tandis que les usagers (des engrais, engrais+PPS) ne représentent que 12,5 %. Malgré les efforts de l'État pour encourager et favoriser la création des coopératives de services, ce mouvement n'a jamais atteint le niveau de développement souhaité. C'est ce que le montre le tableau 15 : seul 8,3 % de l'échantillon est intéressé par la création d'une coopérative de services. Ce tableau montre que 91,7 % de ceux qui ne sont pas intéressés par l'éventualité de créer une coopérative de services évoquent différentes causes. Nous remarquons aussi que notre échantillon est dominé par la principale cause de l'absence d'esprit coopératif chez les agriculteurs pour s'organiser et atteindre leurs objectifs communs, qui représente près de 28 % des répondants. Suivent le manque des moyens financiers et d'un local (près de 14 %, le manque d'opportunités et la risque de pertes (12,5 %), les coopératives n'ont pas de rôle efficace (9,7 %).

Enfin, les causes qui restent représentent des taux plus faibles : L'incapacité d'assumer la responsabilité de créer une coopérative de services (~7 %) ; préférence de travailler seul pour éviter les conflits avec les agriculteurs (5,6%) ; difficultés administratives pour régler et organiser une coopérative (5,6 %) ; manque de confiance entre les agriculteurs, envers les dirigeants, préférence de travailler seul et assumer sa responsabilité pour éviter les conflits avec les agriculteurs (4,2 %) ; négligence des agriculteurs (4,2 %) ; difficultés administratives de régler et d'organiser une coopérative, préférence de travailler seul pour éviter les conflits avec les agriculteurs (1,4 %).

Tableau 15: Principales raisons qui empêchent la création des coopératives de services

Principales raisons de ne pas créer une coopérative	intéressé de créer une coopérative de services		Total	
	Oui	Non	effectifs	%
a) Ça ne m'intéresse pas (négligence)	6	0	6	8,3
b) difficultés administratives de régler et d'organiser une coopérative	0	3	3	4,2
c) difficultés administratives de régler et d'organiser une coopérative, préférence de travailler seul pour éviter les conflits avec les agriculteurs	0	4	4	5,6
d) je ne peux pas assumer cette responsabilité	0	1	1	1,4
e) les agriculteurs n'ont pas d'esprit coopératif pour s'organiser et atteindre des objectifs communs	0	5	5	6,9
f) les coopératives n'ont pas de rôle efficace	0	20	20	27,8
g) les coopératives n'ont pas de rôle efficace	0	7	7	9,7
h) manque de confiance entre les agriculteurs, manque de confiance aux dirigeants, préférence de travailler seul et assumer sa responsabilité pour éviter les conflits avec les agriculteurs	0	3	3	4,2
i) manque de moyens financiers, manque d'un local	0	10	10	13,8
j) pas d'opportunités, risque de perte	0	9	9	12,5
k) préférence de travailler seul pour éviter les conflits avec les agriculteurs	0	4	4	5,6
Total	6	66	72	100

Source : Données établies par nous à l'aide du logiciel SPSS19.

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	72,000a	10	,000
Rapport de vraisemblance	41,304	10	,000
Nombre d'observations valides	72		

a. 17 cellules (77,3%) ont un effectif théorique inférieur à 5, l'effectif théorique minimum est de ,08.

Le test du khi-deux étant significatif, nous pouvons croire que, dans ce cas, les principales raisons de ne pas créer une coopérative par les agriculteurs influent sur leur intérêt de créer une coopérative de services.

Conclusion générale

Notre article clarifie le rôle des coopératives agricoles dans le secteur agricole et à travers les cas des coopératives CASSAP et COOPSEM de la wilaya de Mascara.

Les coopératives agricoles de services ont actuellement un rôle spécifique et rentable dans le secteur agricole de la wilaya de Mascara, celui d'un fournisseur d'approvisionnement pour la

CASSAP et d'un stockeur pour la COOPSEM. Les coopératives agricoles sont efficaces allocationnellement, c'est-à-dire elles sont capables de gérer de façon efficace les actifs qui sont mis à leur disposition, mais elles ne sont pas efficaces opérationnellement, parce qu'elles ne sont pas capables de répondre aux besoins de leurs adhérents. Ce résultat s'explique par des obstacles connus de financement destiné aux investissements et à la diversification de leurs offres et services.

Le comportement de fidélité de l'adhérent vis-à-vis de sa coopérative est mesuré par deux variables : l'achat des biens et services auprès de la coopérative et l'achat des biens et services auprès des négociants privés. D'après notre enquête, 61,5 % des agriculteurs achètent leurs biens et de services auprès de leurs coopératives, alors que 67 % des adhérents s'approvisionnent auprès des négociants privés, ce taux s'explique par le manque des besoins aux coopératives qui continuent à survivre en offrant un minimum de services.

Le nombre d'années d'adhésion n'a aucun effet sur le niveau de fidélité aux coopératives et ne détermine pas celui-ci, à l'exception en ce qui concerne les nouveaux adhérents, relativement fidèles par rapport aux autres adhérents. Le niveau d'instruction des adhérents détermine également leur niveau de fidélité à la coopérative. Les plus fidèles sont ceux dont le niveau de formation est le plus bas. La confiance envers les dirigeants contribuerait à expliquer la fidélité des agriculteurs. Les plus fidèles sont aussi les plus confiants.

Les adhérents qui participent à la vie coopérative (présence aux AG, prise de la parole aux AG, élection des membres du CG, etc.) le font pour s'enquérir des nouveautés sur les offres de coopératives et ce sont les plus fidèles qui participent le plus activement. La confiance envers les dirigeants contribuerait aussi à expliquer la fidélité des agriculteurs.

Concernant les non adhérents, ce qui les retient de créer de nouvelles coopératives est l'absence d'esprit coopératif et de moyens financiers pour s'organiser en groupe. Quant à l'adhésion à une coopérative, le manque d'opportunités et de diversité des offres est ce qui les freine le plus, c.-à-d. que les coopératives ne répondent pas aux besoins des agriculteurs qui cherchent seulement à rentabiliser leurs pommes de terre sur le marché en investissant à moindre coût (dans les semences et engrais).

Références bibliographiques

- Cariou, Y.(2003).« Le bilan sociétal dans la coopération agricole : une démarche participative pour s'ouvrir au territoire », Recma, n°290, p.41-55.
- Ménard, J. (1994). « Les coopératives et le développement régional au Québec », CoU. «Essais», n° 24, IRECUS, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, septembre 1994, 155p.
- Rolland, P.(2001). La coopérative, une autre façon d'entreprendre, Paris, ed. SCOPEDIT.
- Sahli, Z.(2006). « Touiza, association algérienne de solidarité : quel rôle dans le développement rural ? » tiré de : <http://www.inter-reseaux.org/ressources-thematiques/article/touiza-association-algerienne-de>.
- Laflamme, M.(1981). La gestion moderne des coopératives,Chicoutimi, GaëtanMorin.
- Blashfield, R. et M. Adenderfer(1998). Cité par V. Barraud-Didier et M.-C. Henninger (2009), dans « Les déterminants de la fidélité des adhérents de coopératives agricoles »dans Revue Internationale de l'Economie Sociale - RECMA (n°314). ISSN 1626-1682.
- Carricano, M. et F. Poujol(2008). Analyse de données avec SPSS, éditions Pearson Education, coll.Synthex.
- Spears, R. (2000). « The cooperative advantage », dansAnnals of public and cooperative, Economics, vol.71. n°4, p.507-523.
- Sykuta, M. E. et L. Cook Michael(2001). « A New Institutional Economics Approach to Contracts and Cooperatives », dansAmerican Journal of Agricultural Economics, Vol. 83, No. 5, Proceedings Issue (Dec. 2001), pp. 1273-1279.
- Yüksel, N. (1989). « Les coopératives agricoles et leurs unions », Options Méditerranéennes, Sér. B/n°1-Agricultures Méditerranéennes : La Turquie.
- Stafford, J. et P. Bodson (2006). L'analyse multivariée avec SPSS, Presses de l'Université du Québec, ISBN 2-7605-1392-0 • D1392N.

Notes

¹Asmaa CHATOU

Doctorante en économie agricole et agroalimentaire

L'École Nationale Supérieure de l'Agronomie (ENSA Ex : INA)

El Harrache – Alger (16000) Algérie

ⁱ La participation à la vie coopérative peut être évaluée à travers quelques comportements caractéristiques : être candidat à un poste d'administrateur, être candidat à la présidence du conseil d'administration, participer aux AG, prendre la parole aux AG, donner son avis aux AG, participer aux élections des membres du conseil d'administration, etc.

ⁱⁱ La participación en la vida cooperativa puede evaluarse mediante algunos comportamientos característicos: ser candidato para un puesto de administrador, ser candidato a la presidencia del consejo de administración, participar de las asambleas generales, tomar la palabra en las asambleas generales, participar en las elecciones de los miembros del consejo de administración, etc.

ⁱⁱⁱ La pomme de terre constitue un aliment de base dans le système alimentaire algérien, et Mascara occupe la 3^e place à la production nationale.

^{iv} La moyenne de production (2007-2012) de ces communes dépasse 200.000 qx/an.

^v Le logiciel SPSS19, spécialisé dans l'élaboration des bases de données et l'analyse statistique, a été utilisé aussi à l'analyse en composantes principales (ACP), les tests d'analyse de la variance, les tableaux croisés, les tests de khi-deux pour caractériser les exploitations. Cette analyse a donc porté sur les fréquences, les analyses descriptives et les tableaux croisés de variables.

^{vi} Blashfield, R. et M. Adenderfer(1998). Cité par Barraud-Didier V., Henninger M. C., 2009. *Les déterminants de la fidélité des adhérents de coopératives agricoles*, dans *Revue Internationale de l'Economie Sociale - RECMA* (n°314), pp. 1626-1682.

^{vii} Stafford, J. et P. Bodson(2006) – Op.Cit., p 204.

Remerciements

Un chaleureux merci à notre comité scientifique et nos évaluateurs pour leur rigoureux travail dans le cadre de l'appel à communications et du processus d'évaluation des articles. Merci bien sûr aux nombreux auteurs qui ont répondu à l'appel à communications et soumis leur travail.

Comité scientifique

Marie-Claude Beaudin, Chaire de coopération Guy-Bernier, ESG-UQAM (Coordonnatrice)
Pascale Château Terrisse, Maître de conférences, Université Paris-Est, IRG
Pénélope Codello, Professeure, HEC Montréal
Fabienne Fecher, Professeure, Université de Liège
Sylvie Guerrero, Professeure, ESG-UQAM (Présidente)
William Sabadie, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3
Claudia Sanchez Bajo, IUSS Pavia University

©Sommet international des coopératives
www.sommetinter.coop

ISBN : 978-2-924765-02-9
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, 2016
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Nationales du Canada, 2016

Référence :

Chatou, Asmaa. 2016. L'efficacité des coopératives agricoles et le rôle des adhérents à travers leurs organisations. Lévis : Sommet international des coopératives, 26 p.



*Le contenu de cette publication peut être reproduit en citant les sources.
Le contenu du texte publié ici est sous l'entière responsabilité des auteurs.*